

Document d'accueil & protocole d'entrée en fonction de professeurs non titulaires en arts plastiques



Karim et Ibrahima



Ethan et Daniel



Younes et Exaucé

Table des matières

Introduction au protocole d'entrée en fonction de professeur non titulaire en arts plastiques	5
Se préparer en amont	6
Connaître les enjeux de l'enseignement des arts plastiques.....	6
Avant de commencer.....	7
Connaître le vocabulaire professionnel.....	8
L'essentiel d'InSitu.....	9
Les singularités de la salle d'arts plastiques.....	10
En classe	11
Situation ouverte, incitation, contrainte et consigne... ..	11
Travail en classe et « à faire à la maison »	12
Une pratique exploratoire et réflexive	13
Les pratiques artistiques travaillées en classe	14
Quelques mots clés (souvent) utilisés en classe.....	15
La rencontre sensible et réfléchie avec des œuvres d'art.....	16
Découverte virtuelle ou réelle	16
Construire des repères	16
Un support personnel à la mémorisation : un cahier ?	17
Un support collectif à la mémorisation : un mur de culture	18
Un support alimentant et alimenté par des présentations orales d'élèves	18
Les parcours éducatifs	19
Le parcours CITOYEN.....	19
Des ressources inspirantes et engagées	19
Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle	20
Le parcours AVENIR.....	21
Les partenaires culturels et artistiques	21
L'évaluation en arts plastiques	22
Les fonctions de l'évaluation.....	22
Compétences, connaissances et attitudes.....	24
Les compétences psychosociales	25
Le numérique en arts plastiques	27
Les usages.....	27
La dimension interdisciplinaire	28
EPI pour Enseignement Pratique Interdisciplinaire	28
L'Accompagnement Personnalisé (AP) en arts plastiques.....	28

Les arts plastiques au lycée	29
Des rencontres professionnelles	30
La visite d'accompagnement	30
L'évaluation des professeurs contractuels	30
Préparation aux cours et aux concours :	31
Des temps de formation	31
Quelques liens utiles	33
NOTES PERSONNELLES :	34

Introduction au protocole d'entrée en fonction de professeur non titulaire en arts plastiques

Ce document a pour objet de faciliter votre entrée en fonction comme professeur vacataire ou contractuel d'arts plastiques.

Téléchargeable en ligne sur le site académique, dans la rubrique disciplinaire arts plastiques, InSitu, en page d'accueil (en bas, dans la rubrique *contractuels*), ce guide permet d'accéder à des liens complémentaires présentés ici, au fil des entrées.

Votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne les formalités administratives est le chef d'établissement, éventuellement son adjoint. Sur le plan pédagogique, n'hésitez pas à demander des conseils aux autres professeurs de l'établissement. N'hésitez pas non plus à solliciter le professeur principal ainsi que le C.P.E. (Conseiller Principal d'Education).

Enfin, vous pouvez solliciter l'inspection pédagogique régionale pour une visite d'accompagnement.

→ [contact](#)

[InSitu](#) est la rubrique disciplinaire du site académique, vous y trouverez comme ci-dessous des ressources importantes qui vous permettront rapidement de télécharger et d'imprimer les documents nécessaires à la réalisation de vos premières séquences.

→ Le mode d'emploi d'InSitu est à [télécharger ici](#).

Se préparer en amont

Connaitre les enjeux de l'enseignement des arts plastiques

La singularité de notre enseignement est de s'appuyer sur une pratique exploratoire et réflexive (ce que nous nommons couramment **la pratique**). Celle-ci doit permettre à chaque élève de développer sa créativité et d'acquérir une culture et des connaissances qui ouvrent à la compréhension des enjeux de la création artistique, quels qu'en soient l'époque et le lieu.

L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques. ¹

L'enseignement des arts plastiques vise à la compréhension des processus de création, sur les plans pratique et théorique, à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice de la réflexion critique. ²

InSitu propose de nombreux exemples d'activités pour débiter avec les élèves.

→ Pour découvrir des situations simples et directes, [cliquer ici](#).

Les textes à **consulter en priorité** lorsque vous débuterez la conception de vos séquences sont **les programmes** du cycle 2, et **surtout les textes relatifs aux cycles 3 et 4** et les programmes du lycée de la seconde à la terminale.

→ [tous les programmes ici](#).

Pour penser et préparer une séance, il convient d'avoir des outils/supports adaptés. [De nombreux exemples](#) existent déjà sur InSitu. Ces fiches peuvent vous aider à construire une séquence et des séances simples et efficaces auprès des élèves.

→ Fiches vierges pré-remplies pour le cycle 3 et le cycle 4 téléchargeables [ici](#).

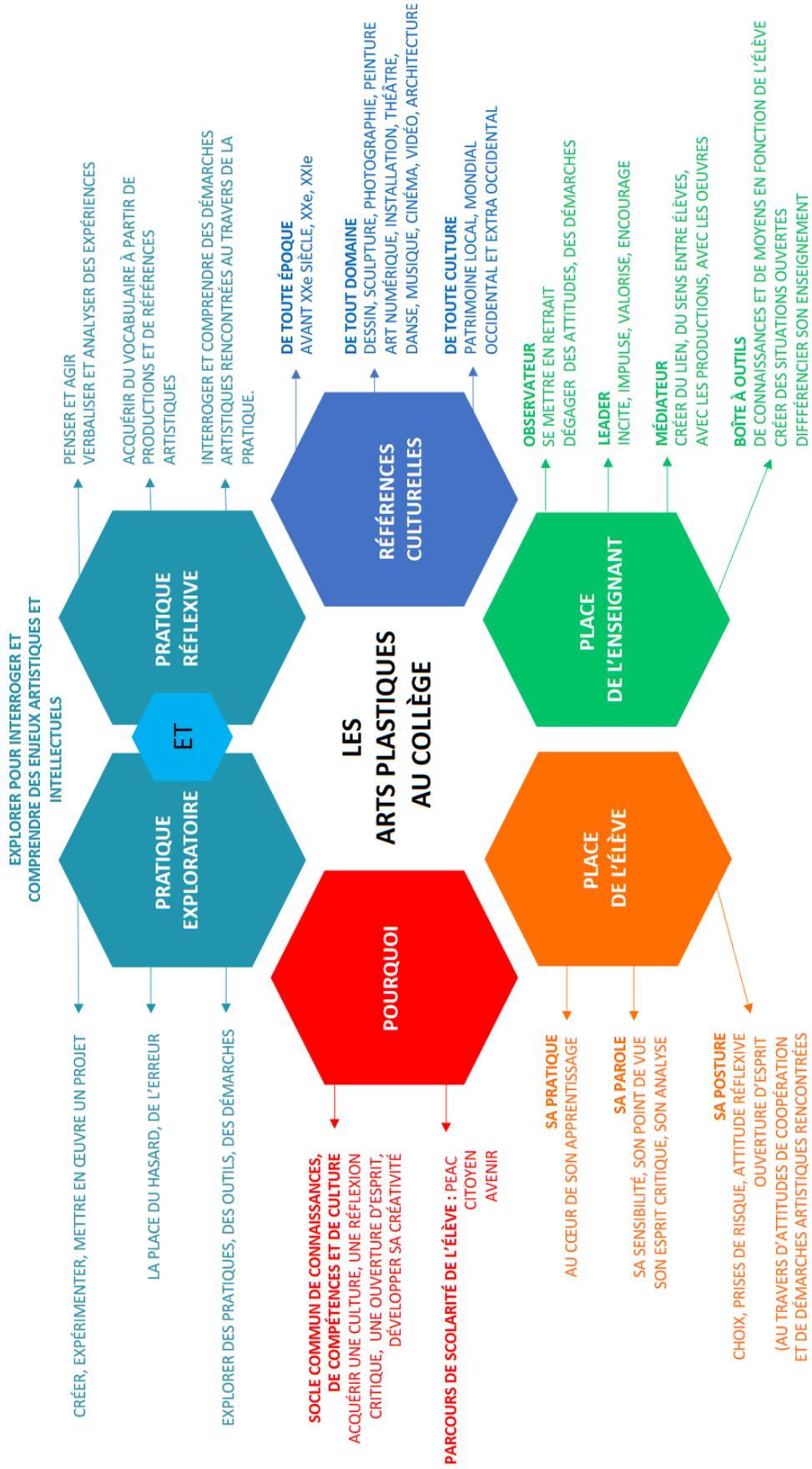


Concours - inscriptions : n'hésitez pas à vous inscrire aux concours de recrutement des enseignants du second degré (capes, agrégation ...). Le site [Devenir Enseignant](#) vous apportera tous les renseignements utiles sur les conditions à remplir pour pouvoir se présenter à ces concours. En cas de doutes, vous pouvez également contacter la Direction des Examens et Concours ([DEC](#)) du rectorat qui vous confirmera si vous êtes éligible.

¹ Introduction aux programmes d'arts plastiques de cycle 4

² Programme d'arts plastiques de lycée, enseignement obligatoire et de spécialité

Carte mentale pour saisir les enjeux de la discipline



Avant de commencer

Pour permettre une continuité dans les apprentissages des élèves, s'appuyer sur la programmation ou la progression élaborée par le professeur titulaire que vous remplacez est encouragé. Mais cette programmation doit être modifiée en fonction des aléas rencontrés au cours de sa mise en œuvre (sorties pédagogiques, aléas climatiques, absences du professeur...) de façon à traiter le programme selon les attentes institutionnelles. Si vous avez en charge des classes sur l'ensemble d'une année, vous serez alors amené à mettre vous-même en place une telle progression.

Connaitre le vocabulaire professionnel

Une séance

Le terme usité de séance correspond à un temps de 55 minutes (rarement plus). La séance s'inscrit dans un ensemble cohérent qui permet l'organisation et la mise en activité des élèves autour d'un objectif qui doit être atteint en fin de séance ou de séquence. Elle constitue une partie d'une séquence d'apprentissage.

Une séquence

C'est le regroupement des séances qui traitent d'un ensemble de connaissances et de compétences associées en un tout cohérent. Chaque séance contribue à construire les principes généraux de cet ensemble.

Une programmation

Il s'agit d'un projet d'enseignement établi en début d'année pour chaque classe en responsabilité. Cette programmation prend en compte le calendrier officiel du temps d'une année scolaire, le calendrier propre à l'établissement, et les contenus des programmes. Cela permet de fixer le cadre de votre travail (pour chaque séquence : nombre de séances, questionnement, notion directrice), de donner du sens aux apprentissages et d'articuler le programme sur les différents cycles.

Une progression

Il s'agit d'une réflexion sur la progressivité des compétences (connaissances et capacités) à faire acquérir aux élèves. C'est aussi une réflexion sur l'articulation entre les différentes parties des programmes ; il s'agit de trouver des fils conducteurs qui permettront de donner du sens à l'ensemble du programme. Ces progressions peuvent être organisées suivant différents modèles et relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant.

Une notion

Une notion est un élément dont l'acquisition progressive est travaillée à divers moments de l'année, voire sur plusieurs années successives.

Au collège et au lycée, l'enseignement des arts plastiques se fonde sur quelques questions fondamentales (représentation, fabrication, matérialité, présentation) et s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : **forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps.**

→ [un vocabulaire élargi](#) pour aborder ces notions et retrouver des situations d'enseignement correspondantes grâce à la boîte à filtre.

🔗 Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école primaire et du collège. Les programmes de la scolarité obligatoire déclinent et précisent les objectifs de connaissances et de compétences définis par le socle commun.

Les cinq domaines :

- Les langages pour penser et communiquer ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen ;
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

L'essentiel d'InSitu

L'espace pédagogique InSitu se caractérise comme étant un espace d'information et de formation par des pairs. L'ensemble des ressources sont pensées, vécues et communiquées par des enseignants pour des enseignants.

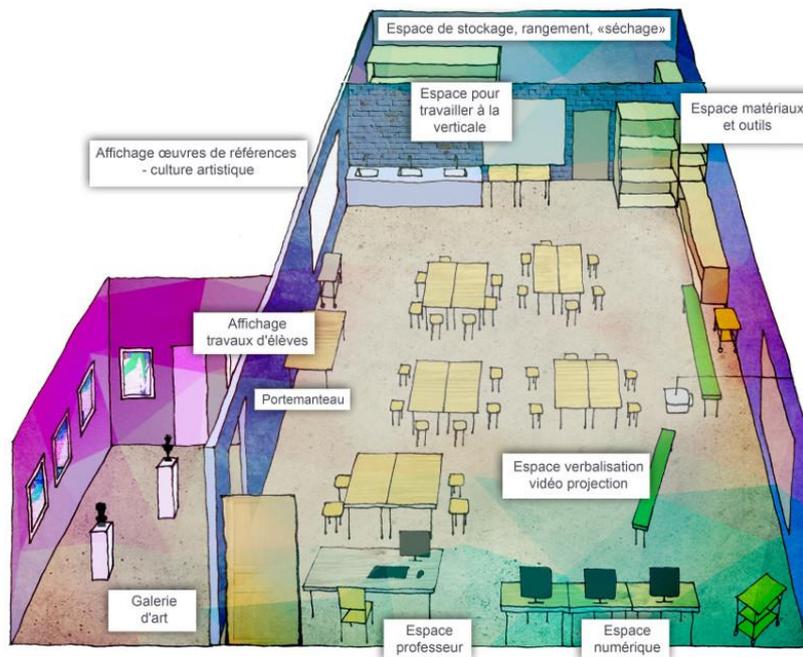
Cet espace pédagogique a pour objectifs de :

- Permettre l'autonomie de l'enseignant au sein des nombreuses ressources disponibles. *Les ressources, suffisamment ouvertes, sont appréhendables de différentes manières selon le niveau d'expertise de l'enseignant-lecteur.*
- Favoriser son interprétation libre pour chacun des questionnements. *Il s'agit d'une matière à penser et non à guider.*
- Impulser la relation de l'enseignant à la recherche dite « pédagogique et/ou didactique ». *Visiter, lire régulièrement les ressources en ligne sur InSitu, réfléchir à leur adaptation, c'est un premier pas vers un positionnement de professeur-chercheur.*
- Apporter des éléments de contextualisation pour chacune des leçons. *Elles resteront à adapter à chaque nouvelle situation d'enseignement en fonction de l'établissement, des contraintes d'enseignement et de l'expérience de l'enseignant.*



[Télécharger la plaquette à imprimer](#)
[Sur la page « informations » d'InSitu](#)

Les singularités de la salle d'arts plastiques



La salle d'arts plastiques est une salle spécialisée. Il est souvent plus simple de mettre en œuvre les enjeux de notre enseignement à travers un aménagement des tables en îlots pour favoriser les échanges et le travail collectif.

La salle peut être organisée en divers pôles d'activités spécifiques, liées aux champs des pratiques mis en œuvre en arts plastiques. Ainsi, il convient d'organiser :

- ✂ Un lieu qui permet de travailler à la verticale pour changer les gestes, diversifier les formats...
- ✂ Un espace dédié au numérique pour favoriser des temps de recherche documentaire ou artistique.
- ✂ Un endroit dédié aux outils, aux matériaux et aux objets, qui permet de choisir des médiums et des supports.
- ✂ D'autres éléments propres à la valorisation des productions peuvent aussi être mis à la disposition des élèves : cadres évidés, socles, draps, miroirs, filtres de couleur, lampes ...
- ✂ Un lieu pour se documenter, pour afficher les informations culturelles, pour approfondir sa connaissance sur une question, sur une œuvre, réaliser des recherches en diversifiant les sources : livres, revues, catalogues d'exposition, affiches, sites d'artistes et de musées...
- ✂ Un espace de verbalisation qui est repéré par tous, installé et dédié au regroupement et à la prise de parole de tous des élèves.
- ✂ Un espace pour accrocher et présenter/exposer les travaux des élèves : dans la salle ou à l'extérieur, dans un espace dédié comme la mini-galerie, les couloirs, le réfectoire....

⇒ [Pour en savoir plus](#)

En classe

Le professeur a toujours une attitude d'adulte responsable et fait preuve d'une autorité sereine basée sur les compétences et le savoir. Il lance l'activité des élèves puis il sait se placer en position d'observateur pour mieux évaluer les apprentissages afin de construire ensuite avec les élèves les compétences et les connaissances en arts plastiques. L'explicitation, en particulier à l'oral lors de la verbalisation, est une partie importante et obligatoire d'une séquence d'arts plastiques.

→ Pour en savoir plus sur l'oral en arts plastiques, [cliquer ici](#).

Le professeur d'arts plastiques veille à ce que la pratique engagée par l'élève l'aide progressivement à comprendre les enjeux artistiques fondamentaux. Il introduit ainsi les connaissances et apporte les outils permettant de comprendre la diversité des formes d'expression plastiques qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui.³

Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.⁴

Situation ouverte, incitation, contrainte et consigne...

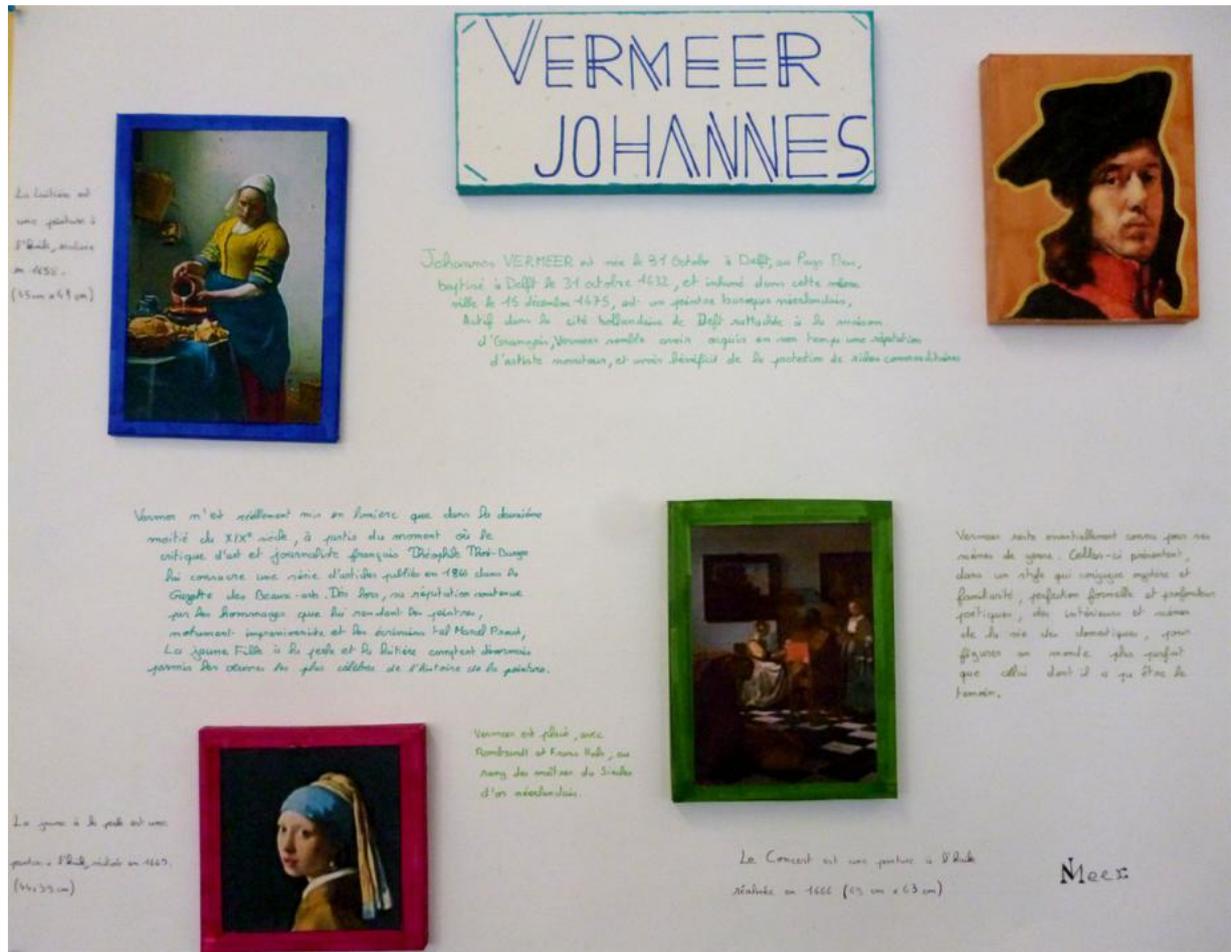
En arts plastiques, les élèves sont amenés à travailler les compétences inscrites dans les programmes. Il convient de les faire connaître aux élèves pour qu'ils puissent se les approprier, les acquérir et les maîtriser. C'est à travers des questions ouvertes et des dispositifs d'enseignement adaptés que ces compétences pourront être mises en œuvre.

→ Pour saisir les enjeux didactiques de notre enseignement, [cliquer ici](#)

³ Extrait programme lycée

⁴ Extrait du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

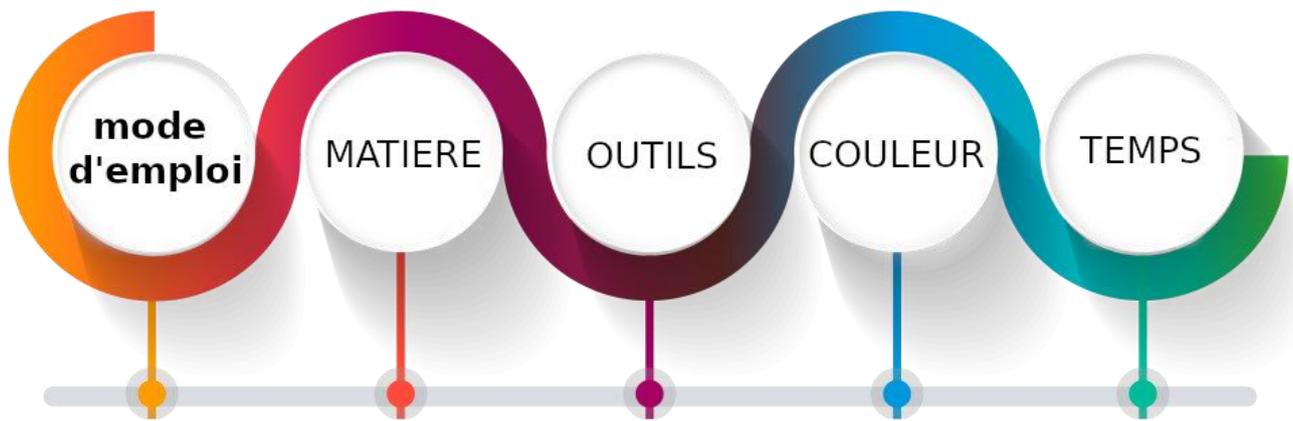
Travail en classe et « à faire à la maison »



⇒ [Pour en savoir plus](#)

Les « devoirs maison » ne sont pas obligatoires en arts plastiques.

Il est cependant possible de demander à l'élève **d'effectuer des recherches** (recherches de supports et de matériaux, spécifiques - cartons, papiers...- ou sur des œuvres et des artistes par exemple). Par ailleurs, il est vrai que pour certains, le temps scolaire est trop court et ne leur permet pas de s'approprier les notions abordées en classe ou de maîtriser les compétences et les connaissances travaillées. Il est donc important de permettre à ces élèves de les revoir soit [sur e-lyco](#) dans un espace réservé soit à travers des outils qu'ils peuvent eux-mêmes élaborer (carnet de travail, fiches, cahier...).



Des plans de travail peuvent également faire le lien entre ce qui est découvert en classe et une poursuite de recherche à la maison ou au CDI avec le soutien du professeur documentaliste.

⇒ [Découvrir l'ensemble des plans de travail EAC par domaines ou notions modifiables](#)

La question se posera alors d'[Un support personnel à la mémorisation](#) : un cahier ? de l'élève.

Une pratique exploratoire et réflexive

Une pratique : l'élève manipule des matériaux, des outils, des couleurs, des formes, des formats et des lieux en confrontant ses envies, ses intuitions, ses stéréotypes, ses savoir-faire à une réalisation concrète.

Exploratoire : la démarche et le chemin parcouru par l'élève (expériences avec les outils et les matériaux, observation des divers effets, attention au hasard) sont tout aussi importants que l'objet réalisé.

Réflexive : l'écart entre les intentions et la réalité des matériaux, des objets, des gestes, l'écart entre les directions prises par les uns et les autres, la survenue du hasard dans la pratique, le problème posé par l'enseignant, amènent l'élève à penser en même temps qu'il agit.

Les pratiques artistiques travaillées en classe

Le dessin : en arts plastiques, le dessin est une activité fondamentale. Dessiner est souvent compris par une majorité d'élèves uniquement comme une recherche d'effets de ressemblance entre un « objet » et des traits, des traces sur une surface, que cet objet soit observé, mémorisé ou imaginé. Au-delà de cette conception répandue, les arts plastiques font prendre conscience que le dessin permet aussi d'élaborer un projet, de visualiser des formes et un espace possibles.

La peinture : la peinture est couleur et matière. La couleur est substance et lumière, matérielle et immatérielle. Comme étendue et substance, la couleur introduit à des notions d'épaisseur, d'opacité et de translucidité, de peint et de non-peint. Elle constitue un matériau physique par lequel on peut représenter un monde, mais c'est aussi un milieu dans lequel des gestes et traces du peintre sont inscrites. Par une pratique diversifiée de la peinture, en exploitant des formats différents, y compris très grands, l'élève développera sa capacité à déterminer les caractéristiques physiques de ses matériaux, supports, outils et médiums.

Le collage : le collage est d'abord l'expérience de l'hétérogénéité. Il se rapporte historiquement à l'intrusion de fragments de réel dans l'œuvre d'art. La pratique du collage permet d'expérimenter les relations duelles entre réel et œuvre pour donner cohérence à sa production. Construction et déconstruction, homogénéité et hétérogénéité, ordre et désordre, participent à cette cohérence plastique et sémantique.

La sculpture, le modelage, l'assemblage : sculpture par retrait (taille directe), modelage, moulage, ou ajout de matière et matériaux (assemblage), constituent les pratiques les plus usuelles de la sculpture. Au XXe siècle, cette dernière a élargi ses limites en incluant parfois l'espace d'exposition dans l'œuvre, (installation, œuvre in situ) et par une diversification des matériaux. Le plein et le vide, la résistance et l'expressivité des matériaux, l'équilibre, la multiplicité des points de vue, la mise en espace et l'échelle sont les notions articulées à ce champ de pratique.

L'architecture : l'architecture est l'art de construire et d'aménager des espaces sur les plans technique, fonctionnel et esthétique. Les élèves sont invités à voir, à vivre et à comprendre ces espaces. Les phénomènes physiques liés aux matériaux, à la dimension plastique des volumes et à la relation à l'environnement permettent de saisir les enjeux actuels de l'art de construire des bâtiments. L'élargissement de ces questions à celles de l'urbanisme permet d'analyser les données de l'espace dans lequel nous évoluons.

La photographie : la photographie est enregistrement ou mise en scène du réel. Son usage est souvent banalisé dans le quotidien des élèves. La pratique permet de connaître et d'interroger ses éléments constitutifs (cadre, profondeur de champ, angle de prise de vue, lumière, point de vue...) afin de choisir et donner du sens à sa production. Argentique ou numérique, la photographie peut être sujet de manipulations (découpage, collage, montage, traitement numérique) modifiant son rapport au réel et contribuant à lui accorder un statut artistique.

Le cinéma et la vidéo : Le cinéma et la vidéo construisent du temps et de la narration par l'enchaînement d'images et de sons.

Le numérique : Les technologies numériques sont aujourd'hui inscrites dans la démarche usuelle de nombreux artistes, d'architectes et de créateurs œuvrant au croisement des arts. Elles renouvellent les pratiques artistiques. Le numérique complète naturellement la gamme des outils traditionnels. Dans le champ des arts plastiques, l'appropriation artistique du numérique suscite de nouvelles questions, renouvelle ou met en perspective les codes fondamentaux de la création d'images.

Quelques mots clés (souvent) utilisés en classe

Image : Une image est une représentation de la réalité, ou pour le dire autrement du monde concret, dans un espace limité. L'image peut être aussi une représentation mentale, née de la fiction (l'image du dragon, du super-héros).

Œuvre : Il est toujours délicat de tenter de donner une définition de ce terme si usité. Les réalisations des élèves ne peuvent pas être considérées comme des œuvres d'art, même si elles peuvent avoir une certaine dimension artistique. L'un des objectifs de l'enseignement des arts plastiques est de faire découvrir aux élèves des artistes et des œuvres d'art. Pour cela, il convient d'identifier ce qui fait d'un objet artistique une œuvre d'art. Yves Michaud, philosophe et spécialiste de l'art, donne une définition possible et ouverte de l'œuvre et pose quelques principes. Parmi les points abordés par le philosophe, nous pouvons retenir le cadre d'analyse qu'il met en place : une méthode applicable à toutes les œuvres, les examinant en quatre focales. Pour lui, une œuvre c'est un auteur, un site, un concept, un matériau.

Une reproduction d'œuvre n'est qu'une image.

→ [Lire la suite](#)

La rencontre sensible et réfléchiée avec des œuvres d'art

Découverte virtuelle ou réelle

Les œuvres d'art sont des références pour les professeurs d'arts plastiques. Elles sont à connaître, à actualiser et à articuler aux enjeux des programmes.

Il s'agit de faire découvrir aux élèves le champ de la création à travers le prisme d'œuvres d'art, du passé comme du présent, des œuvres du patrimoine mondial, occidental comme extra occidental tout en respectant une certaine parité.

- La rencontre des œuvres est virtuelle ou réelle (mini galerie, vidéos d'artistes, documentaires, site des musées, des galeries d'art...). Une mini galerie dans un établissement est un atout.

→ [Pour en découvrir plus](#)

- Des œuvres peuvent être également découvertes avec des ouvrages documentaires ou des livres d'art, des bandes dessinées mis à disposition en classe.

⇒ [Pour en voir et en savoir plus](#)

Construire des repères

Construire un projet d'enseignant valable tout au long du collège

L'enseignement des arts plastiques s'articule entre des compétences plastiques, théoriques et culturelles qui permettent de travailler chacune une ou deux grandes compétences (et sous-compétences) :

* compétences plastiques : expérimenter, produire, créer ; mettre en œuvre un projet ;
* compétences théoriques : observer, analyser, comprendre les créations plastiques et les images ; prendre part au débat sur le fait artistique ;
* compétences culturelles : se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.

LES ŒUVRES TRAVAILLÉES ET CONNUES À LA FIN DE L'ANNÉE, PAR TOUS LES ÉLÈVES DE :				
				
Rodin	Rosa Bonheur	Uemura Shōden	Valayer-Coster	Christo
				
L. Bourgeois	F. Kaho	M. Duchamp	C. Sherman	S. Delaunay
				
A. Adkins	F. Verrier	Z. Hadid	N. de St Phale	S. Botticelli
				
Y. Kusama	V. Maier	B. Morisot	J. Holzer	V. Molnar

Les élèves gardent-ils une trace personnelle de ces œuvres ?

Quels sont les attendus possibles de fin d'année en termes de connaissances en arts plastiques ? Quelles sont les **œuvres de référence** qui peuvent structurer et formaliser un projet d'enseignement artistique ? Quelles sont les démarches ou les domaines représentatifs des arts visuels qui assurent une consolidation puis un approfondissement des connaissances dans le champ de la culture artistique. [Lire la suite](#)

Construire des plans de travail adaptés à ce projet d'enseignement en développant la connaissance de notions, domaines, vocabulaire et travaillant certaines compétences

Comment utiliser ces fiches Plans de travail EAC ? Les fiches proposées ci-dessous, élaborées par notions et/ou domaines, permettent de découvrir des œuvres et de se construire une culture artistique solide et spiralaire à travers notamment des **traces écrites, memento personnel** pour l'élève. Il est ainsi possible de demander aux élèves de les renseigner après qu'ils aient découvert en classe des œuvres. Ce travail de recherche qui vient compléter les approches de la classe permet d'acquérir de nouvelles compétences et d'approfondir des connaissances .

[Pour accéder à des exemples de Plans de Travail](#)

Un support personnel à la mémorisation : un cahier ?



Le cahier d'arts plastiques est aujourd'hui présent dans de nombreuses classes. Mais comment est-il abordé au collège ?

Dans une discipline artistique, est-il nécessaire de s'appuyer sur un cahier systématiquement ?

Qu'en est-il du carnet de travail au lycée ? Quelles traces, pour quoi et pour qui un cahier-carnet d'arts plastiques ?

Quelle forme, quel format pour un usage pédagogique efficient ?

[Dans le dossier en ligne](#), des questions ont été posées à différents professeurs engagés dans une pratique quotidienne de l'enseignement. Les réponses sont complémentaires les unes des autres, ce n'est pas une construction théorique mais un recueil de témoignages qui dessinent une culture professionnelle de l'usage du cahier ou du carnet de travail.

Un support collectif à la mémorisation : un mur de culture

Un mur de culture permet de fonder une culture commune pour la classe.



Organisé par notions, domaines, questionnements plasticiens plutôt que qu'uniquement chronologiquement problématise l'affichage selon la volonté de l'enseignant et les besoins des élèves.

Organisé et non figé permet de jouer de classifications, de rapprochements ou d'oppositions et sont autant de moyens pour l'enseignant de vérifier la capacité des élèves à s'appuyer sur leurs connaissances pour développer des compétences d'analyse.

Un support alimentant et alimenté par des présentations orales d'élèves

Préparer un exposé, sa présentation à la classe via un diaporama (12 diapos max) permet de mieux appréhender et maîtriser un sujet (recherche sur un artiste, une œuvre ou un questionnement).

Ecouter la prestation d'un camarade, participer au débat sont également des marqueurs de mémoire à ne pas sous-estimer.

Cette expérience de recherche et de restitution orale sont à inscrire dans un parcours d'élève en vue de l'oral du DNB.

Les parcours éducatifs

Le parcours CITOYEN

Dans le cadre du **Parcours Citoyen**, les professeurs d'arts plastiques s'engagent et travaillent sur les valeurs communes et partagées de la république.

Quelques démarches artistiques en lien avec les questions contemporaines : [télécharger un pdf des œuvres de références.](#)

Des ressources inspirantes et engagées



[Ressource Art et citoyenneté](#)



[L'enseignement des arts plastiques peut-il contribuer au parcours citoyen des élèves ? Comment impliquer les élèves dans une pratique de l'image animée ?](#)



[Comment l'appropriation d'une œuvre d'art permet-elle de questionner les enjeux écologiques ?](#)

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle



Le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) s'appuie en priorité sur les enseignements artistiques obligatoires (arts plastiques et éducation musicale). L'éducation artistique et culturelle contribue à la réussite et à l'épanouissement des élèves, notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs.

→ [Lire la suite](#)

Pour aller plus loin :



[Comment passer d'une accumulation d'action à la construction d'un parcours de l'élève ?](#)

ADAGE est l'Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.

Les établissements peuvent répondre sur la plate forme à des appels à projets, recenser leurs actions et leurs projets d'EAC mais aussi utiliser la part collective du pass Culture.

On pourra ainsi accéder ici aux pages de présentations et aux modalités d'utilisation d'[ADAGE](#) et du [pass Culture](#).

Dans ce domaine, votre interlocuteur principal est le référent culture de votre établissement.

Le parcours AVENIR

[Les arts plastiques après la 3ème](#)

[Les arts plastiques après le lycée](#)

[Quelques parcours d'anciens élèves](#)

[Les entretiens d'InSitu](#) (professeurs, artistes, partenaires, chefs d'établissement)

Les partenaires culturels et artistiques

Une éducation culturelle construite par les arts plastiques, peut être en lien avec des événements et des structures culturelles locales ou plus lointaines. Chaque professeur est en mesure de construire, s'il le souhaite, un projet avec des artistes et des partenaires. Pour obtenir un accompagnement et des informations, il convient de prendre contact avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle ([DAAC](#)) au rectorat.

→ [Pour en savoir plus](#)

L'évaluation en arts plastiques



La refondation de l'école demande de « faire évoluer et diversifier les modalités de notation et d'évaluation des élèves de l'école primaire et du collège pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. »

Les fonctions de l'évaluation

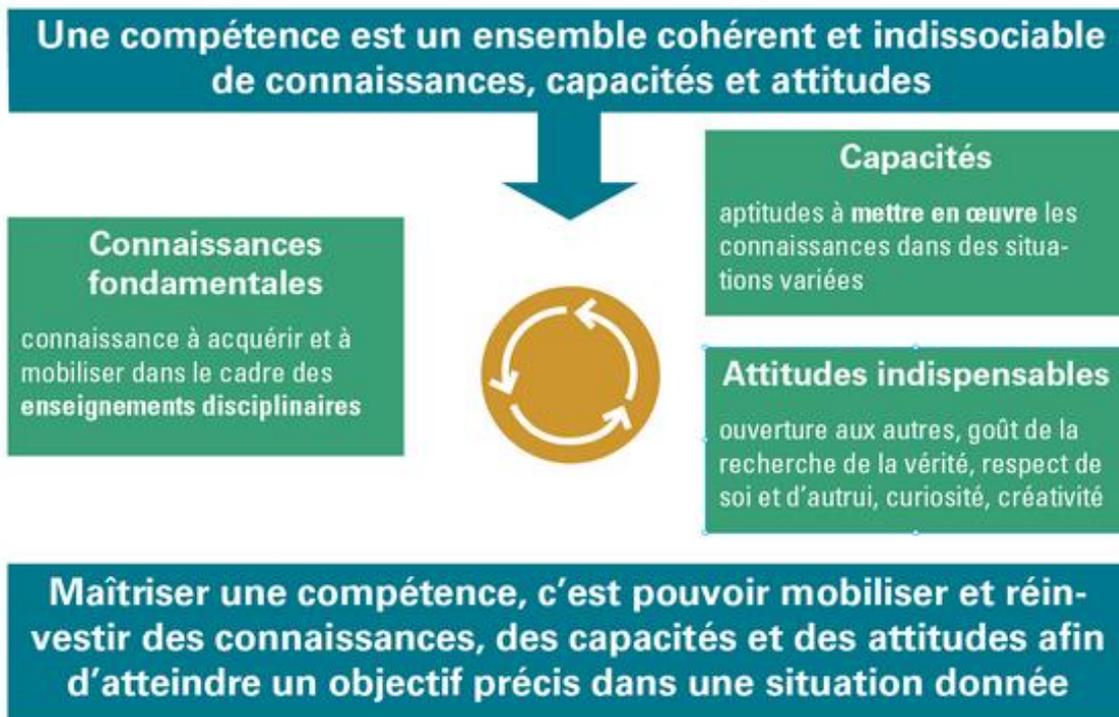
Toute démarche d'évaluation vise soit le contrôle, soit l'accompagnement. Les objectifs d'évaluation dépendent notamment du moment où l'évaluation est proposée, de la nature des données récoltées et des modalités mises en place. Les modalités répondent à plusieurs besoins :

- ✎ **L'évaluation diagnostique** permet de prendre connaissance du niveau des élèves, de leurs difficultés et de leurs réussites, pour construire ensuite un enseignement adapté.
- ✎ **L'évaluation formative** est au service de la construction des compétences, elle est liée aux apprentissages et permet, sous différentes formes, de les faciliter, les réguler, les orienter.
- ✎ **L'évaluation sommative**, qui peut prendre diverses formes (notation chiffrée, indicateurs...) permet de mesurer les acquis.

La verbalisation est un temps et un espace d'évaluation dite formative. Il est important de savoir la préparer, l'organiser et la mener à bien.



Compétences, connaissances et attitudes



Direction générale de l'enseignement scolaire



Pour développer les compétences de l'élève dans un cadre clair et rassurant, l'enseignant devra :

- ✎ **mettre en œuvre une pédagogie explicite**, c'est-à-dire une pédagogie qui permet à chaque élève d'avoir une conscience claire de tout ou partie des enjeux de la séance, de la séquence ;
- ✎ **stimuler l'activité intellectuelle de chaque élève** par des situations dites complexes ou des questionnements ouverts ;
- ✎ **identifier des temps de différenciation**

[Pour en savoir plus...](#)

Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) désignent les **aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale**. Ces compétences (telles que l'empathie, la régulation de ses émotions, la capacité d'adaptation ou à communiquer efficacement...) ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire. De nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale. [Pour en savoir plus...](#)

Les trois grandes catégories de compétences psychosociales



Compétences cognitives
impliquent des
activités mentales



Compétences émotionnelles
impliquent des
processus affectifs



Compétences sociales
impliquent des
comportements

Compétences
intra-personnelles

Compétences
inter-personnelles

D'après *Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques*, Rapport complet, Santé Publique France, octobre 2022

Les compétences psychosociales



Le numérique en arts plastiques

Les usages

Les usages pédagogiques du numérique sont désormais des compétences professionnelles attendues de la part d'un professeur d'arts plastiques. Les objectifs sont nombreux, il s'agit ainsi de :

- ✎ nourrir le travail en classe, travail toujours axé sur la pratique exploratoire et réflexive des élèves.
- ✎ approfondir la réflexion à distance, en amont, pendant et/ou en aval de la séance via l'ENT par exemple.
- ✎ valoriser les travaux des élèves.
- ✎ valider les acquisitions des élèves.
- ✎ garder une trace : stocker/communiquer/partager
- ✎ favoriser la coopération, le travail de groupe.
- ✎ garder la mémoire du travail réalisé (cahier numérique, carnet de travail,...)

Pour les élèves, le numérique c'est aussi expérimenter, produire, créer, mener un projet, écrire, penser, associer des images....

Mais c'est surtout un outil et un médium créatif parmi d'autres : lorsque les élèves en ont le choix, le numérique est choisi au même titre qu'une autre technique (peinture, dessin, collage...) et intervient parfois comme une étape du travail.

⇒ [Un document à télécharger](#) avec des pistes, des idées, des logiciels pour aller plus loin

La dimension interdisciplinaire

Le professeur d'arts plastiques, comme les autres enseignants, contribue au projet d'établissement et à la construction des compétences transversales des élèves. Pour cela, il travaille avec les professeurs des autres disciplines et les autres membres de la communauté éducative, au collège dans le cadre des parcours et en particulier du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), de l'Accompagnement Personnalisé (AP) et des Enseignements Pratique Interdisciplinaires (EPI).

EPI pour Enseignement Pratique Interdisciplinaire

En collège (pour le cycle 4), lors de votre remplacement, vous serez très probablement amené(e) à participer à un Enseignement Pratique Interdisciplinaire. Les EPI permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences inscrites dans les différents programmes d'enseignement. Ils mobilisent au moins deux disciplines. Ils s'appuient sur une pédagogie par projet avec une réalisation concrète, individuelle ou collective. Ils s'inscrivent dans les huit thématiques définies au niveau national.

⇒ Pour en voir plus, des [exemples d'EPI](#) avec les arts plastiques.

L'Accompagnement Personnalisé (AP) en arts plastiques

Vous serez également amené(e) à prendre en charge l'Accompagnement Personnalisé qui concerne tous les élèves du collège. C'est l'occasion de travailler sur les acquis et les besoins des élèves. Comme pour les EPI, les projets sont variés en fonction des établissements.

L'accompagnement personnalisé est un temps, au sein de l'enseignement de sa discipline, pour diversifier les pratiques pédagogiques et varier les méthodes d'apprentissage afin de soutenir la capacité à apprendre de tous les élèves.

L'AP vise à développer des **compétences transversales**.

→ Pour en savoir plus, télécharger le [dossier académique sur l'AP ici](#)

L'AP est un temps privilégié où l'enseignement est **personnalisé**, ce qui ne veut pas dire individualisé. Cela nécessite de recourir à une **différenciation** (pratique pédagogique qui garantit la personnalisation de l'enseignement).

Elle se distingue de l'individualisation qui n'est envisageable que ponctuellement car c'est au sein du groupe classe, avec ses pairs, que l'élève construit les compétences indispensables à sa réussite scolaire et personnelle, garantes à terme de son insertion sociale et professionnelle.

→ Quelques pistes [pour différencier](#)

Toutes les disciplines ont vocation à contribuer à un projet d'accompagnement personnalisé.

Ce temps d'enseignement gagne à prendre des formes très diverses : travail par petits groupes dans une classe entière, travail en groupes à effectifs réduits, co-intervention d'enseignants, coopération entre pairs, travail conduit dans le cadre d'une autonomie accompagnée...

→ [Un exemple de mise en œuvre en classe](#) (voir la [ressource associée](#))

Les arts plastiques au lycée

En seconde, l'enseignement des arts plastiques est possible sous la forme de **l'enseignement optionnel** (3h00/semaine). Voir les programmes en ligne sur InSitu (page d'accueil, Repères, programmes)

<p align="center">PREMIERE ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE</p> <p>4 h/semaine et 1 Epreuve au Baccalauréat pour les renonçant en fin de première.</p> <p>Voir les programmes en ligne : Page d'accueil d'InSitu - Repères</p>	<p align="center">SECONDE, PREMIERE ET TERMINALE</p> <p align="center">ENSEIGNEMENT OPTIONNEL</p> <p align="center">(3 h/semaine)</p> <p align="center">Voir les programmes en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Page d'accueil d'InSitu : ➤ Repères : ➤ Programmes collège et lycée.
<p align="center">TERMINALE ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE</p> <p>(6 h/semaine et 1 Epreuve au Baccalauréat)</p> <p>Voir les programmes en ligne : Page d'accueil d'InSitu - Repères</p>	
<p align="center">Les deux enseignements sont cumulables, soit 7 à 9 heures d'Arts Plastiques par semaine</p>	

ETUDES POST BAC ENVISAGEABLES : Le Baccalauréat avec un enseignement arts plastiques reste un bac général. Il demeure donc possible de s'orienter vers toutes les filières envisageables après l'obtention de l'examen.

Ecole des Beaux-Arts	Université arts plastiques	Ecoles arts appliqués	Université histoire de l'art	Autres
Vers les métiers de la création artistique, de la communication, de l'architecture intérieure, de l'architecture, du design...	Vers les métiers de l'enseignement, de la recherche en arts plastiques, de l'animation ...	Vers les métiers de l'artisanat, de la communication, l'application de savoir-faire artistiques et techniques (design, photo, architecture d'intérieur...).	Vers les métiers de la conservation, de la médiation culturelle, de la restauration, du journalisme ...	Voir prépa Arts plastiques (CPES-CAAP) Voir prépa littéraire (Khâgne, Hypokhâgne option arts plastiques) Voir aussi arts du spectacle et audiovisuelle

➔ Liens vers les pistes d'orientation : [Après la 3^{ème}](#) et [Après le lycée](#)

➔ [Pour en voir plus sur le lycée](#)

Des rencontres professionnelles

À tout moment, l'enseignant peut adresser, sous couvert du chef d'établissement, une demande écrite de visite dite de conseils ou d'accompagnement. Le chef d'établissement peut également souhaiter une inspection. Toute demande est accompagnée de l'emploi du temps du professeur concerné ; la date de l'évaluation est programmée par l'IA-IPR.

Les visites conseils sont réalisées par un inspecteur ou un professeur chargé de mission. Elles consistent en l'observation d'une séance suivie d'un entretien qui prend appui sur la séance observée, les contenus du cahier de textes, la programmation fournie par l'enseignant, les évaluations proposées et les questions que ce dernier a pu préparer.

La visite d'accompagnement

En cas de visite-conseil par l'aide-inspecteur ou l'inspecteur, le **protocole d'inspection** en vigueur dans l'académie de Nantes vous demande de fournir les documents suivants :

- ✎ les documents utilisés en classe lors de cette séance ;
- ✎ la programmation annuelle de cette classe (si vous avez un remplacement à l'année) ou celle qui concerne votre temps de remplacement ;
- ✎ la préparation de la séance observée et la séquence complète dans laquelle elle s'intègre ; des fiches pré-renseignées sont à disposition sur InSitu.
- ✎ un accès au cahier de textes numérique. Pensez à consulter votre messagerie professionnelle (ac-nantes.fr), il vous y sera demandé d'accorder les droits d'accès à l'inspecteur qui viendra vous rendre visite.

➔ Pour retrouver les documents liés à [une inspection ou à une visite d'accompagnement](#).

L'évaluation des professeurs contractuels

L'académie de Nantes a mis en place un protocole sur l'évaluation et l'accompagnement des agents non titulaires reposant sur les principes fixés par l'arrêté du 29 août et reprenant, en les aménageant, les critères d'évaluation des enseignants titulaires dans le cadre des rendez-vous de carrière. Les principes retenus sont les suivants :

- Le recteur rédige une appréciation générale en se fondant sur un rapport d'inspection pédagogique et un compte-rendu d'évaluation professionnelle sur la manière de servir de l'agent. Le rapport d'inspection est complété par une grille d'évaluation. Le compte rendu d'évaluation professionnelle est constitué d'une grille d'évaluation et d'une appréciation littérale. Il est complété par le chef d'établissement, son adjoint ou le chef de service, après un entretien professionnel.
- Les grilles d'évaluation ont été élaborées sur la base de celles des rendez-vous de carrière des enseignants titulaires pour les différentes disciplines. Toutefois, elles ont été adaptées aux attendus des enseignants non titulaires. Ces grilles seront utilisées pour les agents en CDD. Lorsque les agents bénéficieront d'un CDI ou s'ils sont maitres auxiliaire, les grilles d'évaluation des titulaires leur seront appliquées.

- Les grilles d'évaluation viennent étayer les motifs des décisions de non renouvellement de contrat et devront donc être complétées par le chef d'établissement ou son adjoint en amont du terme de chaque contrat de plus d'un mois, dès lors qu'une nouvelle affectation intervient, ceci afin d'avoir une vision la plus complète possible de la manière de servir des agents dans des environnements professionnels différents. L'avis de l'inspecteur sera complété après chaque inspection.
- L'avis des chefs d'établissement ou de leurs adjoints et l'avis des corps d'inspection sont sollicités pour le renouvellement d'un contrat.
- Chaque année, l'agent prend connaissance des appréciations et de l'avis de l'inspecteur, du chef d'établissement, son adjoint ou du chef de service et du recteur. Il formule des observations éventuelles après l'avis du chef d'établissement et de l'inspecteur puis après l'évaluation du recteur. Une fois cette dernière évaluation terminée, outre ses observations, le contractuel atteste avoir pris connaissance des avis

Préparation aux cours et aux concours :

L'académie de Nantes propose **une préparation au concours du capes** interne. Il s'agit surtout d'accompagner les stagiaires dans la préparation du dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) tout en se familiarisant avec la construction de séquences d'enseignements.

Une seconde partie de la formation permet de se préparer à l'oral professionnel du Concours avec plusieurs entraînements à l'épreuve.

C'est un temps de formation rythmé, ces 7 journées réparties entre septembre et avril offrent aux professeurs débutants des conditions de travail sereine et efficiente. En plus de préparer le concours du capes, les enseignants pourront enrichir leur pratique professionnelle en se familiarisant avec les enjeux pédagogiques de la discipline tels que la création de dispositifs pédagogiques, les modalités de l'évaluation, la gestion matérielle d'une classe ou bien encore la place de la culture dans le cours d'arts plastiques.

Pour toute demande d'informations complémentaires : celine.bertholier@ac-nantes.fr

Des temps de formation

Tous les professeurs d'arts plastiques peuvent se rencontrer au fil de l'année, soit dans les stages proposés au niveau académique ou au niveau territorial avec un parcours de formation par département.

Les stages académiques : [pour en savoir plus](#)

Les parcours de formation

Territorialisés, ils permettent également une proximité qui s'accorde avec le temps contraint du mercredi après-midi maintenu. Par ailleurs, ils intégreront inévitablement des problématiques et ressources du territoire local tout en développant un réseau de proximité pour des enseignants souvent les seuls représentants de leur discipline au sein de leur établissement.

Les objectifs des 3 modules par Parcours de Formation reposent sur un cadre commun des 7 formations correspondant aux attendus disciplinaires et de l'EAC:

- pratiquer
- rencontrer des œuvres, artistes, structures partenariales de proximité

- construire une culture artistique (quelles connaissances en fin de cycle ? quelles articulations avec la pratique ? Quels appuis avec le territoire ?...)

Ainsi le lien avec l'EAC sera fortement renforcé et rappelé car inhérent à la structure de ces parcours de formation (3 piliers).

→ Pour [s'inscrire aux stages](#)

Dispositif d'Accompagnement dans la pratique de Gestion de groupe Classe- DAGCC

Ce dispositif est proposé tout au long de l'année scolaire aux enseignant.e.s du second degré public souhaitant être accompagné.e.s dans une réflexion sur la complexité du métier et en particulier, sur leurs pratiques de gestion de classe, dans un contexte en forte évolution. Ce dispositif complète l'offre de formation inscrite au PAF. L'accompagnement est assuré par des pairs qui sont des enseignant.e.s en poste réparti.e.s sur les 5 départements de l'académie, recruté.e.s et formé.e.s pour cette mission. La durée et le contenu de l'accompagnement s'adaptent aux besoins et sont définies en concertation avec l'enseignant accompagné.

Pour en savoir plus, il convient de contacter : **Florence LAINE**, Référente du dispositif et Conseillère en Evolution Professionnelle

florence.laine@ac-nantes.fr

Quelques liens utiles



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://www.ac-nantes.fr/>

[Annuaire DIPE](#)

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/>

InSitu
arts plastiques
académie de Nantes

[S'abonner à la lettre d'information](#)

[Retrouver toutes les lettres d'information](#)

Jean-Pierre Marquet

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
arts plastiques

jean-pierre.marquet@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616
44326 NANTES



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTES PERSONNELLES :

